

ÉLABORATION DU PLUi

RAPPORT DE PRÉSENTATION - TOME 1

DIAGNOSTIC TERRITORIAL : INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

Prescrite par délibération du Conseil communautaire le 24/11/2022

Vu pour être annexé à
Le Président :

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES – EN COURS DE REALISATION

PREAMBULE

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a engagé la réalisation d'un inventaire exhaustif des zones humides sur l'intégralité de son territoire.

Les contraintes de réalisation et notamment les périodes d'investigations, l'étendue conséquente du territoire, les équipes réellement mobilisables, nécessitant un temps long, ont conduit la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, la préfecture de Maine et Loire et les Présidents des quatre CLE (Commissions Locales de l'Eau) des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Mayenne, Estuaire de la Loire, Bassin de L'Oudon et Sarthe Aval) à s'accorder sur une méthodologie et un calendrier de réalisation.

Aussi, il a été retenu de réaliser cet inventaire en deux temps :

- Année 2026 : Priorisation des inventaires sur les secteurs de projets du PLUi (gisements fonciers intra urbains, secteurs de projets périphériques des agglomérations, des bourgs mais également les Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL). **Ces inventaires sont en cours de finalisation. Ils seront intégrés au diagnostic territorial du PLUi dès leur réception et validation.**
- Années 2027-2028-2029 : réalisation progressive des inventaires sur le reste du territoire et intégration régulière dans le PLUi, par évolution de ce dernier, suivant leur état d'avancement. **A date, ces derniers ne sont pas démarrés. La communauté de communes prévoit leur lancement dès le début de l'année 2027.**